



Vol. 1

St-Hyacinthe, 23 Avril 1891

No. 5

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

LOUSSIER & C^{IE}

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

FRANÇOIS & FRÈRE

Epiceries de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

CONDITIONS

Le prix d'un abonnement est de \$1.00 par an. Nous accordons des abonnements de faveur à 75 cents pour les Sociétés de secours mutuel qui nous adresseront les noms d'au moins vingt-cinq abonnés. Pour avoir droit à cette remise, il faut absolument faire partie d'une association catholique de bienfaisance. Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus.

LA FÊTE

Nous pouvons dire avec orgueil que la fête patronale de l'Union St-Joseph a été, cette année, un succès malgré la température défavorable. Les étrangers, attendus en *très grand nombre* pour assister à la convention, étaient présents en *grand nombre* : il faut attribuer au mauvais temps les quelques défections survenues, comme aussi la même cause peut excuser vis-à-vis les personnes présentes, les défauts d'organisation complète, si toutefois l'organisation a été défectueuse en quelque chose.

L'Union St-Joseph était heureuse de recevoir à St-Hyacinthe, pour la première fois, ses sœurs du dehors ; et ces dernières, par leurs représentants venus de loin, paraissaient heureuses de fraterniser pendant quelques heures.

Dès samedi soir, les délégués des différentes sociétés arrivaient en notre ville, anxieux de la fête et surtout de la convention. Réunis pour la veillée en commun, nous avons goûté, par anticipation les *plaisirs* de la réunion du lendemain.

Inconnus, pour la plupart, les uns aux autres, sinon par la renommée du moins par l'éloignement, l'intimité s'est vite établie entre tous, comme il convient à des frères travaillant de concert à un but commun.

Convoqués de nouveau le lendemain, tous prenaient place dans les rangs de la procession, malgré la poussière *délayée* du trottoir et la menace constante d'une pluie serrée.

Il faisait réellement beau voir, en grand nombre, insignes déployés, les représentants de presque toutes les sociétés de secours mutuel de la province, et les invités ordinaires et extraordinaires, pour la circonstance.

Le défilé, formé place du marché, tel que indiqué par le programme, se fit par les rues Cascades, Bourdages et Girouard pour s'arrêter en face de la cathédrale. La bannière de l'Union St-Joseph marchait en tête suivie immédiate-

ment par la fanfare du séminaire, aussi drapeau en tête, et par les membres de la société. Puis venait la Société des Artisans Canadiens-français en corps, avec drapeau, suivie par la Bande Philharmonique et le Bureau de Direction de cette société.

En dernier lieu, les invités et les délégués suivis du Comité de Régie et des présidents de nos succursales.

Nous renvoyons aux numéros subséquents les détails plus complets sur cette première partie du programme, la procession et le service religieux. Nous reproduisons aussi les magnifiques discours prononcés dès la première réunion de la convention et les suivantes ; pour aujourd'hui, nous donnons l'adresse présentée à Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau, président d'honneur de la Convention, au début de la deuxième réunion.

A Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau, Evêque de St-Hyacinthe.

MONSEIGNEUR,

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe est heureuse de profiter de la circonstance solennelle qui lui est offerte, pour exprimer à votre Grandeur toute sa reconnaissance et Lui présenter ses hommages les plus respectueux. Depuis le jour de sa fondation, Vous n'avez cessé de l'entourer d'une attention spéciale et de combler de nouveaux bienfaits ; et aujourd'hui qu'elle reçoit le baiser d'amitié de ses sœurs du dehors, et qu'elle peut montrer à toutes ses progrès rapides et sa prospérité, c'est un beso pour nous de redire combien notre société apprécie l'honneur de vous avoir pour père et protecteur.

Toutes les familles du diocèse, particulièrement de votre ville épiscopale, bénissent la mémoire de votre nom ; et l'histoire religieuse de ce pays apprendra aux générations futures avec quelle prudence, quelle sagesse, quelle charité vous avez rempli la grande mission que le ciel vous a confiée. Mais personne plus que nous, Monseigneur, n'a été l'objet d'une plus vive sollicitude et d'un plus sincère intérêt de votre part.

Dans tous les siècles, l'Eglise a compris qu'elle devait favoriser le progrès matériel des peuples et des familles ; et chaque fois que l'Etat a voulu lui tendre la main, comme un phare lumineux, elle a su le guider dans la voie qui mène à la paix et au bonheur. Prêtre et évêque, vous avez saisi l'esprit de l'Eglise, cet esprit large, généreux, et écla-

qui prêche partout la fraternité et l'humanité ; et, devinant vingt ans d'avance la pensée de l'illustre Pontife qui fait aujourd'hui l'admiration de l'univers entier, vous avez établi dans cette paroisse une association de secours mutuel pour les malades, nos femmes et nos enfants ; une association qui compte à l'heure présente plus de huit cents membres, tous confiants en la protection de St-Joseph que vous leur avez donné pour patron, et pleins d'espoir dans l'avenir et dans votre bonté toute paternelle.

Il y a vingt ans, ce n'était que le grain de sénévé ; mais l'arbre a grandi : il protège de ses ombres nombre de familles indigentes, et déjà il a poussé plusieurs branches qui se sont chargées de fruits précieux, que nous contemplons avec joie en ce moment. Demain, espérons-le, de nouvelles branches se détacheront pour aller jeter la bonne semence dans une nouvelle terre ; et grâce à votre bienveillant encouragement, à l'autorité de votre parole et à vos sages conseils, l'Union St-Joseph opérera au milieu de nous le bien que nos sociétés sœurs ont déjà produites ici et ailleurs.

Puissions-nous, Monseigneur, mériter toujours votre protection et votre amour : notre association conservera vivace le souvenir de vos bienfaits ; elle n'oubliera jamais qu'elle vous doit l'existence et la vie, et nous voulons que "l'Echo de l'Union St-Joseph" ne soit toujours que l'écho fidèle de nos convictions et de nos cœurs.

Parmi les nombreuses adhésions reçues cette semaine, nous signalons avec plaisir les suivantes. Un membre de l'Union St-Joseph, malade depuis longtemps et résidant aux Etats-Unis, nous écrit à propos du journal : " J'ai reçu *notre* journal avec plaisir ; et, malgré le peu de ressources dont je puis disposer, j'ai résolu, en m'y abonnant, de sacrifier une partie des bénéfices que je reçois de la Société ; car, outre qu'il m'intéresse comme organe officiel pour les membres, et abstraction faite de la rédaction qui est parfaite, je le crois destiné à relier intimement entre eux tous les membres dispersés de notre belle Union St-Joseph. Messager du pays, de la ville et des amis que nous avons quittés ; organe des intérêts qui nous sont chers ; "Echo" des bonnes et belles lectures, nous l'attendrons chaque semaine avec

anxiété. Ci-inclus le prix de mon abonnement."

Un autre membre, aussi aux Etats-Unis, s'exprime de la manière suivante :

" Merci aux confrères généreux et dévoués qui ont créé le journal, pour nous membres de l'Union St-Joseph et pour ceux qui ne le sont pas encore. Merci à vous surtout, pour me l'avoir adressé. Par "l'Echo," nous sommes présents à toutes vos délibérations ; nous assistons, pour ainsi dire, à vos succès, comme aussi nous suivons le mouvement général de la société. Veuillez trouver le prix de mon abonnement sur le montant que je vous adresse pour placer à mon crédit.

QUELLE EGLISE EST L'EGLISE DE JESUS-CHRIST?

QUELS SONT LES SIGNES DE LA VÉRITABLE EGLISE ?

(Suite)

Doctrine catholique.—Preuve de sa justesse

De ces paroles il s'ensuit que cette organisation doit durer jusqu'à la fin du monde, puisque avant ce moment il n'est pas possible que tous parviennent à la même foi. Quand saint Jean décrit la nouvelle Jérusalem, qui est l'Eglise, il dit : " La muraille de la ville avait douze fondements où sont les noms des douze apôtres de l'agneau " (Apoc., x, xi, 14). Dans l'Eglise primitive, l'apostolicité était alléguée comme une marque de la véritable Eglise. Quant à nous, dit saint Irénée en combattant les hérétiques, nous pouvons énumérer tous ceux qui furent établis évêques de l'Eglise par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à présent ; *mais aucun d'eux n'a jamais enseigné cette doctrine.* "—" Les hérétiques, dit Tertullien, devraient bien nous faire connaître l'origine de leurs Eglises et ia suite non interrompue de leurs évêques, remontant ainsi jusqu'à un apôtre ou à un homme apostolique. "—" Qui êtes-vous ? disait ce même Tertullien, en s'adressant aux hérétiques. Quand êtes-vous venus au monde ? Où êtes-vous restés si longtemps cachés ? "—" Ils devraient bien, disait-il encore, prouver par l'ordre de qui ils enseignent ! Ils devraient prouver qu'ils sont de nouveaux apôtres, que Jésus-Christ vient de renaître au monde, qu'il a enseigné et a souffert

une seconde fois la mort sur la croix, qu'il est resuscité de nouveau ; car c'est ainsi seulement qu'il avait coutume de faire des apôtres. — S'il faut, dit saint Jérôme, que j'exprime mon opinion en peu de mots, je me contenterai de décider que l'on doit rester dans cette Eglise qui a été fondée par les apôtres et qui dure jusqu'à ce jour. D'après cela, quand vous entendez parler de gens qui se disent chrétiens, mais qui, au lieu de tenir leur nom de Jésus-Christ, le prennent d'un autre, comme les marcionites et les valentiniens, soyez bien certains qu'ils ne forment point l'Eglise de Jésus-Christ, mais la synagogue de l'Antechrist. Car, étant venus au monde *plus tard*, ils se font connaître pour ceux que l'Apôtre a désignés dans l'Épître à Timothée. Et qu'ils ne se flattent point, alors même qu'ils trouveraient dans les Écritures quelques passages qui sembleraient confirmer ce qu'ils disent ; car le démon lui-même a cité les Écritures, et il ne s'agit point de lire les Écritures, mais de les comprendre. D'ailleurs si nous voulions en suivre la lettre, nous aussi nous pourrions montrer quelque nouveau dogme et soutenir qu'il ne faut point admettre ceux qui sont chaussés et qui possèdent deux tuniques." Saint Cyprien, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Augustin se sont exprimés dans le même sens. La raison en est évidente. Pour exercer la prédication, la *mission* est nécessaire. Or les apôtres seuls possédaient cette mission, et elle n'a pu se transmettre que par les apôtres, par leurs successeurs immédiats, ou par ceux qui l'avaient reçue de ces successeurs. Quiconque ne fait pas partie de cette succession ne peut pas communiquer la mission à un autre ; car nul ne peut donner ce qu'il ne possède pas. Il en est absolument de même pour les sacrements. Ainsi, par exemple, les mots : Vos péchés vous sont remis, peuvent être prononcés par un enfant ; mais pour que se fasse la chose que ces mots indiquent, il est nécessaire que celui qui les prononce en possède le pouvoir. Aucun homme ne l'a par lui-même ; il faut donc qu'il lui soit donné par quelqu'un qui le possède et qui soit autorisé à le transmettre à d'autres. Or les apôtres seuls le possédaient ; ils l'ont transmis à leurs successeurs, et c'est par ceux-ci seulement qu'il a su se perpétuer. On peut dire la même chose des autres sacrements. Il en résulte qu'une Eglise de Jésus-Christ sans ministère ecclésiastique et sans sacrements ne saurait exister, et qu'une Eglise dans laquelle cet ordre est interrompu ne saurait être l'Eglise de Jésus-Christ. Les protestants ont allégué

en réponse à cet argument que " le Saint-Esprit n'a pas besoin du bout des doigts d'un homme pour communiquer ses dons, puisque le Seigneur a dit que le Père donnera le Saint-Esprit à tous ceux qui le lui demanderont. " Il est difficile de découvrir si cette objection a été faite sérieusement ou par manière de plaisanterie. Dans les premiers siècles on était convaincu, comme on l'est encore aujourd'hui dans l'Eglise catholique, que le Saint-Esprit a réellement besoin *du bout des doigts d'un homme* pour communiquer les dons par lesquels on devient prédicateur, prêtre ou évêque, ainsi qu'on peut le voir au sacrement de l'ordre. Si le bout des doigts d'un homme n'est pas nécessaire, pourquoi les protestants singent-ils l'ordination catholique ? Cette objection n'en fait-elle pas une cérémonie inutile et absolument superflue ?

Nous venons maintenant de montrer que l'Eglise de Jésus-Christ doit être une, sainte, universelle et apostolique, dans le sens où ces quatre signes ont été exprimés. Il est évident qu'une Eglise à qui ces quatre signes manquent ne saurait être l'Eglise de Jésus-Christ.

Preuve que le protestantisme ne possède pas les signes de la véritable Eglise.

Pour que l'on puisse dire d'une Eglise qu'elle possède le signe de l'unité, il est nécessaire, ainsi que nous l'avons prouvé plus haut, que l'accord règne en tout temps et partout, dans les dogmes ainsi que dans les sacrements, et que ses membres demeurent unis au chef institué par Jésus-Christ. Or ce chef n'est autre que l'évêque de Rome. L'Eglise dont il n'est point le chef est séparée du chef de l'Eglise ; l'unité avec le chef lui manque ; elle n'est donc posée sur la place où Jésus-Christ a voulu bâtir son Eglise et où il l'a très-certainement bâtie, puisqu'il n'est pas possible que ses promesses aient été trompeuses ; elle ne peut donc être l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Nous avons déjà remarqué en passant qu'aucune des sectes protestantes ne possède cette marque, puisque chacune d'elle se fait honneur de la position dans laquelle elle se trouve avec le chef que Jésus-Christ a donné à son Eglise ; mais nous croyons devoir nous étendre un peu davantage sur ce sujet et faire voir toute l'opposition avec laquelle les protestants se sont efforcés d'ouvrir les yeux du monde sur l'absence chez eux de cette marque. Commençons par Luther ? Une fois arrivé à la connaissance du pur Evangile, il avait acquis la conviction que

le pape est l'Antechrist, et cette conviction, il l'exprime d'une foule de manières différentes. Nous nous contenterons d'une seule citation entre mille. Elle est tirée de son explication du premier livre de Moïse, publiée avec les plus grands éloges par son disciple Gudenus. " Nous devons surtout répandre avec vigueur la doctrine contraire au pape, afin de renverser son effroyable empire ; car eussé-je cent langues et autant de bouches, il me serait impossible d'exprimer par des paroles quelle abominable et étrange merveille a été cet empire du pape, contre lequel on ne peut s'élever avec assez de violence et de sévérité.

(A continuer.)

DEVOIRS DE L'OUVRIER

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION CATHOLIQUE.

—O—

III

Pour être un bon sociétaire, il faut s'employer avec zèle au bien de l'Association.

L'Association doit être considérée comme une famille. Chaque membre a le devoir de sauvegarder et d'accroître l'honneur et la prospérité de la famille.

L'honneur du Cercle est intimement lié à l'honneur de ses membres ; c'est pourquoi tout membre indigne doit être exclu. Point d'hypocrites ! point de faux frères !

Là, où des disputes éclatent, prêche la paix : la concorde est la splendeur de la fraternité.

Le Directeur est un père et un juge bienveillant, qui apaise toutes les querelles de famille et règle tous les différends.

Viens en aide à tes frères, selon tes forces et tes moyens.

Celui qui peut se tirer d'affaire lui-même ne doit pas recourir aux autres.

Sois un membre assidu et dévoué du Cercle ; prends part à ses fêtes et à ses deuils, à ses joies et à ses épreuves ; profite des moyens d'instruction qui t'y sont offerts :—tu en tireras des avantages pour toi-même et tu seras un bon exemple pour les autres.

Si tu remarques quelque chose qui puisse être préjudiciable à l'Association, signale cet inconvénient à celui qui peut y porter remède. Aucun mal ne doit s'invétérer au Cercle.

Toute plainte légitime a le droit de se faire entendre.

Les désirs personnels doivent se subordonner au bien général.

Le Cercle n'existe pas seulement pour toi, mais aussi pour les autres.

Les enfants d'une même maison ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Sois cordial et affectueux pour tous les membres de l'Association. Ne te laisse pas influencer par les dehors ; ne méprise pas celui qui porte de pauvres habits. Le plus mal vêtu est souvent le meilleur de tous. Un chrétien ne regarde pas à l'écorce, mais au cœur.

Que ta conduite honnête et ton affabilité chrétienne attirent de nouveaux membres de l'Association ; mais n'amène que ceux dont tu peux espérer qu'ils feront honneur au Cercle. Il faut au moins qu'on ait la bonne volonté de bien faire.

A ceux qui ont le droit de t'interroger et qui te demanderaient si tu fais partie de l'Association, réponds franchement : " J'en suis ! "— Mais conduis-toi de façon que tous respectent le Cercle en ta personne.

IV

Un bon membre de l'Association est soumis aux lois de son pays et à celles de sa conscience.

Crains Dieu, honore tes supérieurs,

Obéir de bon cœur, c'est un signe de noblesse.

Les bons chrétiens, quoi qu'il arrive, sont de bons citoyens.

Ceux qui mourraient volontiers pour l'Eglise, savent donner leur sang pour la patrie.

Evite les raisonneurs et les discuteurs. La vraie cause de leur mécontentement est en eux-mêmes. Celui qui est en paix avec Dieu l'est aussi avec lui-même, et s'efforce de l'être avec ses semblables.

Une bonne action laissée derrière soi dans la vie est une économie que l'on retrouve tôt ou tard. Cette maxime d'un poète arabe trouve toujours son application. Il est rare, en effet, que le bien accompli n'apporte pas un jour sa récompense, soit en joie, soit en bonne réputation. Quand on dit que les hommes de dévouement ne sont pas ici-bas les plus heureux on se trompe le plus souvent et l'on confond le bonheur avec ses apparences : pour être vrai, il faudrait dire seulement qu'ils ne sont ni les plus riches, ni les plus puissants. Qui n'a, au

moins une fois dans sa vie, tiré parti d'un acte honorable qu'il croyait perdu ? Quel homme de bien n'a rencontré, au moins une fois, dans le monde, un inconnu dont sa bonne renommée lui avait fait un ami ? Et, n'est-ce donc rien que cette fraternité qui s'établit entre toutes les âmes honnêtes, et qui vous assure, après une bonne action, l'appui de tous ceux qui sont capables de vous comprendre et de vous imiter. Puis, qui peut dire ce que nous réserve le hasard des événements et quel fruit un bienfait nous rapportera dans l'avenir ? Il ne faut point être bon dans l'idée d'une récompense, car ce serait faire l'usure avec son cœur ; mais, sans prétendre au paiement du devoir rempli, on peut espérer que l'on trouvera chez les autres le dévouement qu'ils ont trouvé chez nous, et, qu'à l'occasion, on moissonnera un peu de reconnaissance là où l'on a semé beaucoup de bienfaits.

CONSEILS AUX OUVRIERS

Moyens par lesquels l'ouvrier peut améliorer son sort.

I. BONNE CONDUITE

Or, ces causes de perversion morale n'existent presque jamais pour le jeune ouvrier, de même qu'elles n'existent ordinairement pas pour le jeune artiste. En général, ni l'un ni l'autre n'a d'argent à dissiper, de fortune à attendre, de temps à perdre ; et la nécessité impérieuse du travail les préserve l'un et l'autre des mauvais conseils que donne l'oisiveté. Mais l'artiste est plus exposé à tomber dans des excès, parce qu'il peut arriver que quelques facultés de l'intelligence, développées en lui outre mesure, prennent une tendance malade qui réagit sur sa raison. L'ouvrier n'a pas à craindre ces écarts de l'imagination surexcitée. Une heureuse nécessité l'oblige au travail manuel, l'emploi utile de tous ses moments le met à l'abri de la plupart des séductions ; et la folie des passions ne peut guère trouver de place entre la fatigue du jour et le repos de la nuit.

Il lui est donc bien facile de laisser la raison exercer seule sur ses actions un empire que les passions lui disputent si peu, d'imposer le silence et le calme à la fougue de son âge, et de se préserver de tous les excès,

Ainsi il assurera le bonheur de sa vie : car, pour l'ouvrier, la bonne conduite est tout. C'est grâce à elle qu'il jouit de l'estime des autres et de la sienne propre ; par elle qu'il a le corps dispos et l'esprit tranquille, par elle que le travail est soutenu, le salaire assuré, la vie douce ; sans elle point de succès pour ses tentatives, point de repos pour son âme, incessamment ballottée d'une faute à un repentir et d'un repentir à une faute. Se bien conduire serait pour lui le plus habile calcul, si ce n'était pas, avant tout, le premier devoir. Mais enfin, soit par devoir, soit par calcul, ayez une conduite irréprochable, le bonheur est là, il n'est que là : tout le monde le comprend ; tout le monde en convient.

Qu'est-ce donc qui jette tant de jeunes ouvriers dans la dissipation et dans le désordre, presque toujours malgré eux ? C'est cette détestable faiblesse qu'on appelle la mauvaise honte. Ils ne savent pas résister à des railleries qui devraient être l'objet de leur mépris ; un reproche, un sourire ironique leur font peur ; et quel reproche ? celui d'avoir de la raison et de bons sentiments ! quel sourire ? celui de quelques étourdis, sans esprit et sans cœur, qui, bien loin d'avoir le droit de se moquer des autres, méritent mille et mille fois qu'on se moque d'eux.

C'est, en vérité, quelque chose d'étrange que l'empire que prennent trop souvent sur les caractères honnêtes les gens qui se plaisent à jeter le ridicule sur ce qui est bien ; on les craint, et, par suite de cette lâche crainte, on leur obéit. C'est ainsi que tant de jeunes gens se perdent ; la mauvaise honte les livre en esclaves à quiconque désire les rendre semblables à soi-même ; car les dissipateurs, les débauchés sont animés d'un incroyable esprit de propagande, ils voudraient, pour justifier leur excès, les voir partager par tout le monde, et ils se figurent que le poids de la réprobation publique, divisé sur un plus grand nombre, deviendra moins lourd pour eux-mêmes.

Un jeune homme qui lira ces lignes va s'écrier : " Ces réflexions sont justes ; mais que faire ? Si je me refuse à imiter les autres jeunes gens dans leurs étourderies, dans leurs dissipations, on me tournera en dérision, l'on m'accusera d'être un mauvais camarade : que sais-je ? un hypocrite ? Non, je ne puis braver la malveillance de mes camarades, j'aime mieux faire comme eux "

Je conçois la susceptibilité de ce jeune homme ; mais qu'il songe aux maux qu'il va s'attirer

rer infailliblement, et il conviendra avec moi qu'il vaut mille fois mieux employer dès à présent sa force morale à les prévenir, que plus tard à les supporter. Car, en cédant à la mauvaise honte, il contractera de déstables habitudes qu'enfin il ne pourra vaincre ; et il arrivera de chute en chute à la triste position que j'ai signalée au commencement de cet ouvrage.

S'il lui est pénible aujourd'hui de supporter les railleries qu'une bonne conduite lui attire, lui sera-t-il facile alors de supporter les reproches de sa conscience et les marques de mépris auxquelles il se sera exposé ? Quand on le verra passer, l'on dira, et il pourra l'entendre : "C'eût été dans son temps un ouvrier accompli, s'il eût voulu l'être. Adresse, force, intelligence, il avait tout ; mais les mauvaises compagnies l'ont perdu."

Pour vous, Joseph, je le sais bien, vous aimeriez mieux aujourd'hui braver mille et mille fois l'insultante ironie des débauchés et des étourdis que d'avoir à souffrir sur vos vieux jours, de la part des honnêtes gens, un seul sourire de mépris, un seul regard de pitié. Voilà la différence qu'il y a entre la mauvaise honte et la bonne.

En ne cédant qu'à la bonne, en surmontant la mauvaise, on assure son indépendance et sa dignité pour toute la suite de sa vie. Mais ne considérons que le moment présent : n'est-ce pas un grand malheur que de rougir de ce que l'on sait être bien, et de ne pas savoir faire sa volonté quand cette volonté est conforme à l'honneur et au devoir ? Le malheureux que domine cette lâche faiblesse ne connaît plus père, mère, amis, enfants, épouse ; il ne connaît au monde que les quelques camarades qui cherchent à l'entraîner, et qui, au fond de l'âme, ne se soucient pas de lui, s'en moquent peut-être. Si les honnêtes gens ne l'estiment pas, si sa famille gémit, une douzaine d'ouvriers dérangés disent de lui : "C'est un bon enfant, c'est un bon vivant." De quoi un tel titre, décerné par de tels juges, ne le consolera-t-il pas ? Cependant ces camarades mêmes, s'il voulait fermement se maintenir dans la voie du bien, finiraient par le laisser tranquille. Le temps, qui ne peut pas toujours détruire les habitudes, dissipe les illusions ; et, dans la suite, en comparant les résultats de leur conduite et de la sienne, ils diraient : "Ah ! si nous avions fait comme lui !"

Je le répète donc au jeune ouvrier qui sent la nécessité de se bien conduire et qui en a le désir ; il faut, qu'il soit ferme, qu'il n'accorde ja-

mais rien à l'entraînement, et qu'il ait le courage de sa conviction. Du courage ! ils en ont tant, ces braves jeunes gens ! Ils n'hésitent jamais à se jeter dans l'eau ou dans le feu pour sauver la vie d'un homme ; et ils ne sauraient affronter de misérables quolibets pour sauver leur bonheur et leur honneur !...

Institutions économiques corporatives en France

Les *Sociétés coopératives de consommation* peuvent s'occuper du pain, de la viande, du chauffage, de l'épicerie, du vêtement. Nous encourageons de tout notre pouvoir leur établissement, avec prudence sans doute, mais avec énergie et persévérance. On doit commencer modestement, afin que l'expérience ne s'achète pas trop chèrement ; car ce serait une témérité de croire qu'on peut éviter "les écoles". L'important est d'avoir pour gérant un homme capable ; l'honnêteté, pour être nécessaire, ne suffit pas ; il faut le coup d'œil, l'ordre, l'activité ; la prévoyance, l'économie, la forte et persévérante volonté unie à l'intelligence des affaires. Ne nous effrayons pas du nombre des qualités nécessaires, mais concluons-en que les petites affaires sont la meilleure base d'une maison solide ; on arrivera sûrement et sans danger à des affaires plus importantes par un développement progressif. Les Sociétés coopératives sont un besoin actuel des travailleurs ; elles viennent à leur heure. C'est une illusion d'espérer en arrêter la croissance, comme c'en serait une autre de croire y trouver le remède à tous les maux.

Leurs résultats sont dans la mesure où les coopérateurs se tiennent éloignés des politiques, et attachés aux idées chrétiennes, qui sont le solide fondement de la féconde solidarité.

Le but à poursuivre n'est pas surtout la vente à bon marché. L'expérience montre, au contraire, qu'en vendant au prix des cours moyens, on est plus sage, parce qu'on arrive à des bénéfices qui peuvent être mis de côté et devenir la sécurité des familles ouvrières. Ce que l'on doit chercher à obtenir, c'est tout d'abord la *pureté des produits*. Aujourd'hui tout est falsifié : le vin, la bière, le cognac, le sucre, le poivre, le beurre, etc. Cette altération frauduleuse des substances alimentaires change le plus souvent en poison les aliments les plus nécessaires. Le marchand isolé peut-il toujours réagir contre ces

fraudes, en face d'une concurrence déloyale qui lui enlève la clientèle par la baisse, apparente des prix ? Les sociétés de consommation sont seules assez puissantes pour donner cette garantie.

La gestion par les ouvriers donne aux conseillers des habitudes administratives toujours utiles ; elle imprime à tout l'ensemble de l'association une éducation économique précieuse qui apprend à débattre paisiblement ses intérêts, à comprendre une comptabilité, et, par surcroît, à voir plus clair dans les affaires en général.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

(Suite.)

II.—*Le mercier de la rue Jean-Tison*

Et, terminant, elle ajouta en manière d'invitation, faisant de la meilleure grâce du monde les honneurs de chez elle :

— Tu sais qu'il y a bon feu chez nous, petit ; viens te chauffer quand tu voudras.

Restée seule en présence de la douce chaleur du poêle, Toinette ne songea plus qu'à donner, tant bien que mal, satisfaction à son appétit, pendant que l'ami du mercier absent continuait sa besogne. Elle consistait en allées et venues de l'arrière-magasin si mal éclairé à la boutique complètement obscure. De celle-ci, à peu près à l'aveuglette, il dégarnissait les rayons, vidait les cartons et les tiroirs étiquetés, puis emportait le tout dans la pièce où brûlait la lampe, et, ce tout, l'empaquetait soigneusement.

Durant quelques minutes, Toinette s'intéressa à ce manège, mais comme à une simple distraction et sans se demander, bien entendu, s'il s'agissait d'une livraison extraordinaire de marchandises, d'un abus de confiance de la part du remplaçant officieux de son oncle, ou bien encore de pré-

paratifs d'un déménagement clandestin. Bientôt l'apaisement de la faim et l'influence de la chaleur agissant, la jeune voyageuse s'endormit d'un sommeil si profond qu'elle n'entendit ni l'homme en question fermer au dehors et barricader à l'intérieur la boutique, ni le mercier Bénard rentrer par l'arrière-magasin, un peu après que minuit eut sonné. A ce moment-là, Toinette avait déjà pris cinq heures de sommeil.

— Tout est ficelé, emballé, dit à Bénard l'ami qui l'attendait quand le mercier eut refermé la porte de l'arrière-magasin ; on ne trouvera ici que ce qu'il est inutile ou impossible d'emporter : s'entend le comptoir, les gros meubles, les cartons vides et les tiroirs idem.

— Bien, reprit le mercier avec effort.

Il était visiblement agité, et semblait éviter de porter ses regards sur les paquets dispersés çà et là dans l'arrière-magasin,

— La voiture, ajouta-t-il, sera dans une heure derrière Saint-Germain l'Auxerrois, au coin de la place de l'Ecole.

— Si loin de la rue Jean-Tison ! observa l'ami ; ce sera un peu gênant, attendu qu'il faudra faire plusieurs voyages pour emporter tout cela ; car nous ne sommes que deux.

— Nous serons trois, répliqua Bénard : le conducteur nous donnera un coup de main ; et comme dans ces opérations-là il ne faut pas s'y prendre à deux fois, ce que nous ne pourrions pas emporter, nous le laisserons : ce sera ça de gagné pour ceux qui feront plus tard rouvrir la boutique.

— A propos de chose embarrassante à emporter, repartit l'ami du mercier se souvenant tout à coup de la petite voyageuse, grâce à la lettre de recommandation que son regard venait de rencontrer sur la table, et ta nièce Bénard, est-ce que tu la laisseras aussi pour le compte de tes créanciers ?

— Ma nièce ! reprit l'autre, es-tu fou ? De qui veux-tu parler ? Est-ce que j'ai une nièce, moi ?

—Il faut bien le croire, puisque c'est en cette qualité-là que la petite s'est présentée ici ce soir. Naturellement, je l'ai reçue, bien que ce ne soit pas le moment d'augmenter le personnel du logis et d'y prendre des parents en pension. Enfin, je lui ai donné à souper. Un triste festin, c'est vrai ; mais elle s'en est contentée, et la pauvre enfant, qui avait autant besoin de sommeil que de nourriture, dort depuis ce moment-là comme une bienheureuse qu'elle n'est pas.

—Elle dort ? répéta Bénard de l'air d'un homme à qui l'intelligence fait subitement défaut. Qui ? Où cela ?

Son ami décrocha la lampe, et invitant du geste le mercier à marcher sans bruit et à garder le silence, il le conduisit dans la boutique et éclaira avec précaution le visage de la dormeuse blottie près du poêle. Son attitude était charmante. C'était quelque chose qui participait de la grâce du chat et de l'abandon de l'enfant. On se sentait, en la contemplant, sous l'empire d'une puissance irrésistible : le prestige de la faiblesse qui commande la protection.

Bénard examina la dormeuse d'abord avec défiance, puis avec curiosité, et enfin avec intérêt. Son ami, voyant en lui une sorte d'hésitation, lui souffla cette observation à demi-voix :

—Si tu ne la connais pas, comme elle sera gênante tout à l'heure, on peut la mettre à la porte.

Le mercier ne répondit rien à la question : " Si tu la connais pas. " Il dit seulement, avec l'accent et le regard de la compassion :

—Elle dort de bon cœur ; il serait dommage de la réveiller.

Puis, de peur que la lueur de la lampe passant devant ses yeux ne troublât son sommeil, il s'interposa entre elle et la lumière, fit signe à son ami de rentrer dans l'arrière-boutique, où il le suivit. Comme il ne s'était pas expliqué quant à sa parenté avec la voyageuse, l'ami, qui en

était resté, sur ce point, à la déclaration de Toinette, demanda à Bénard :

—À présent que tu l'as bien vue, trouves-tu qu'elle ressemble, comme elle dit, à ta sœur ? si toutefois, continua-t-il, tu as eu une sœur ; car depuis dix ans que nous sommes liés, tu ne m'as jamais parlé d'elle.

—Oui, sans doute, j'avais une sœur, mon aîné, répliqua Bénard ; mais il y a si longtemps que je l'ai perdue.

Et il allait indiquer une date invraisemblable pour qui l'eût rapportée à l'âge que Toinette semblait avoir ; mais, par suite d'une réflexion qui déjà l'avait empêché d'avouer qu'il ne retrouvait aucun indice de parenté dans les traits de celle qui s'était présentée chez lui comme étant sa nièce, il ne dit point cette date.

Son ami, étonné qu'il ne lui eût pas demandé de quelle preuve la jeune fille avait appuyé son droit au titre qu'elle s'attribuait, lui montra la lettre restée sur la table.

—Si tu veux, lui dit-il, savoir au juste qui elle est, tu le verras dans cette lettre à ton adresse, apportée par la petite, qui arrive de Gisors, ton pays, car il paraît que tu es de Gisors : je n'en sais rien. Au fait, tu ne sais peut-être pas, en revanche, que je suis de Limoges. C'est bien singulier, cette vie de Paris : on se rencontre un beau jour, on se convient mutuellement, et on s'acquiesce l'un à l'autre sans se demander d'où l'on vient.

A ce nom de Gisors, il y avait eu de la part de Bénard un mouvement de tête qui ressemblait fort à une dénégation ; mais il l'avait aussitôt réprimé.

—Voyons-la, cette lettre, dit-il à son ami quand ce dernier eut fini de parler.

Il la lui donna. Elle portait seulement pour adresse la vague indication que l'on connaît : " A monsieur Bénard, mercier, à Paris. "

Bénard posa la lampe sur la table, ouvrit la lettre, et en commença la lecture. Son ami s'était assis près de lui, se disposant à l'écouter ; mais, dès les premières

lignes, l'influence de l'heure avancée de la nuit et les fatigues de la journée appesantirent ses paupières ; puis, de la somnolence qui envahit peu à peu son cerveau, il tomba dans un sommeil profond.

Grâce à cette circonstance, celui à qui on adressait Toinette comme au seul parent qu'elle eût en ce moment put achever des yeux seulement la lecture entamée à voix basse. Et quand il fut au dernier mot de la lettre, il la reprit depuis le début, cessant parfois de lire pour s'abandonner aux nombreuses et graves réflexions que lui suggérait sa lecture. Sans aucun doute, ces réflexions lui seraient également venues et l'auraient troublé s'il avait eu son ami pour auditeur ; mais celui-ci ne leur aurait pas laissé le temps de prendre assez solidement possession de l'esprit de Bénard pour changer en une courageuse résolution d'honnête homme une mauvaise inspiration fécondée par les plus mauvais conseils. Cette mauvaise inspiration, d'abord simple idée qu'à peine il osait entrevoir, mais que, depuis, il regardait en face, et qui bientôt devait être un fait accompli, c'était d'ajouter la faute irréparable d'une fuite honteuse aux torts de calculs imprudents qui avaient déterminé pour le mercier un sinistre commercial. Les mauvais conseils, Bénard les devait à son ami Pierre Bourdier, un ex-banqueroutier jadis dérobé à la justice par de bonnes âmes, ses dupes, prises de pitié pour sa femme et pour son enfant. Plus tard, femme et enfant avaient été abandonnés par Bourdier qui était venu à Paris faire, comme on dit, des affaires, ou, pour parler plus exactement, offrir sa complicité à toutes les intentions malhonnêtes, et profiter pour vivre de la tromperie des uns et de la ruine des autres. A ce métier où tout est bénéfice, sauf pour l'honneur, placé à fonds perdu, peu s'enrichissent cependant. Ces gens de ressource, habiles à trouver le biais de la mauvaise foi dans tous les cas honteux, ont, d'ordinaire, quelque vice qui fait à leur bourse un trou par où tout passe. Pierre Bourdier en avait

plusieurs ; mais l'amour du jeu dominait les autres. Chargé d'un placement de marchandises d'origine suspecte, le hasard l'avait mis en rapport avec le mercier de la rue Jean-Tison.

Celui-ci, tête faible, cœur vaniteux, séduit par le parlage du vendeur, alléché par les facilités de paiement qu'il lui offrait, et surtout flatté de pouvoir donner à sa vanité de marchand la satisfaction d'étaler derrière ses vitres des *articles* qu'on ne trouvait point chez ses confrères, accepta les propositions de Pierre Bourdier. De là leur liaison, qui s'établit peu à peu d'une façon si étroite, si intime, que Bourdier devint, pour ainsi dire, l'associé de Bénard ; associé officieux. Non-seulement il découvrait pour lui les fournisseurs les plus accommodants sur la date des échéances, mais encore il lui recrutait des clients. En retour de tant de services rendus, il était juste que Pierre Bourdier eût son couvert mis chez son ami Bénard et que, dans l'occasion, il eût droit à un emprunt sur la recette du jour. Comme bien on le suppose, les occasions d'emprunt se renouvelèrent. Ce ne fut d'abord qu'une sorte de dîme, puis un partage, et non pas seulement sur les bénéfices, mais bien sur le produit de la vente clandestine, et par conséquent à vil prix, de marchandises qui, quelquefois, n'étaient même pas encore payées au fabricant. Ces opérations commerciales, expédients de l'improbité, ne seraient pas venues à l'esprit de Bénard, et il n'y aurait pas prêté les mains, si Pierre Bourdier les lui eût ouvertement proposées. Mais ce dernier, quand l'embarras d'une échéance menaçait son ami, lui laissait croire qu'il s'était mis à la recherche de quelque prêteur sur gages, et ces marchandises que Bourdier livrait à titre de vente définitive, Bénard les croyait seulement mises en dépôt chez le soi-disant prêteur, pour répondre de la somme avancée. Encore le mercier de la rue Jean-Tison n'acceptait-il cette ressource, blessante à la fois pour son orgueil et pour sa conscience, que dans une cer-

taine limite, c'est-à-dire tant qu'elle ne devait pas laisser de vide apparent sur les rayons de sa boutique.

Cependant les embarras d'argent croissaient, et les fournisseurs, d'abord si faciles, refusaient le renouvellement des billets signés par Bénard. Pierre Bourdier, se trouvant empêché dans ses spéculations par la résistance de son ami, à la veille d'une fin de mois, découvrit sa dernière batterie.

— Si tu ne veux, dit-il au mercier, ni emprunter sur gages, ni vendre à vil prix, il faut tenter un coup de fortune au jeu.

A l'expression d'épouvante qui se peignait alors sur le visage de Bénard, il répondit :

— Ne crains rien, je ne te demande pas d'argent ; j'en trouverai. Tu ne courras aucun risque, pas même celui d'avoir la main malheureuse. Tu me laisseras aller seul au jeu ou tu y viendras avec moi ; mais c'est moi qui jouerai.

(*A continuer.*)

Une Usine Modèle en France

ET

SES INSTITUTIONS OUVRIÈRES

PAR M. LÉON HARMEL.

La hiérarchie n'a pas été supprimée, mais elle s'est fait plus sentir dans l'autorité secondaire que dans l'autorité principale, celle-ci se bornant à renseigner plutôt qu'à commander. Au fur et à mesure que nous sommes entrés dans cette voie, nous avons développé l'affection et la reconnaissance à l'égard d'une paternité qui s'était, pour ainsi dire, dépouillée de l'autorité pour ne conserver que l'amour. C'est ainsi que notre Père a été appelé du doux nom de *Bon Père*. Après sa mort (le 3 mars 1884), un de ses fils a été désigné pour reprendre ce titre par les ouvriers eux-mêmes, qui lui continuent l'affection vouée à son Père.

Pour faciliter l'esprit de famille, les logements et les cités ouvrières sont organisés de façon à ce que chacun ait sa liberté ; des jardins, attachés aux logements, permettent de récolter les

principaux légumes : ce sont là des éléments matériels de la paix et de l'aisance.

Nous avons lutté contre l'imprévoyance par les institutions économiques qui poussent au paiement comptant, par l'organisation des caisses d'épargne et du boni corporatif. Pour faire cesser l'isolement, si funeste aux individus, nous avons créé des associations multiples propres à développer l'esprit de solidarité dans toutes ses formes. Les mœurs actuelles nous ont tant éloignés de ces idées, essentiellement chrétiennes, qu'il faut une sorte d'apprentissage et d'éducation pour refaire des mœurs nouvelles. Les institutions établies dans notre temps, comme les assurances sur la vie, les sociétés de secours mutuels, etc., sont basées sur l'individualisme ; chacun a des droits fixés, non par ses besoins, mais par sa mise pécuniaire. La stricte justice peut être sasisfaite, mais non pas la charité. Les anciennes corporations avaient résolu le problème, et soulageaient les misères de leurs membres, non seulement dans une mesure automatique, mais dans la mesure intelligente et miséricordieuse des besoins. Nous avons cherché à atteindre ce but dans notre Société de Secours mutuels, dans la Caisse de Prévoyance (pour les Retraites) et dans la Caisse de Famille. Les Conseils ouvriers, qui en sont chargés, ont une latitude qui leur permet de dépasser la loi des chiffres pour satisfaire la loi de la solidarité ; ils peuvent donc s'intéresser davantage à une famille nombreuse et à des besoins plus pressants, sans qu'on puisse taxer d'arbitraires des mesures qui ne diminuent jamais les droits de la stricte justice.

La chapelle avec sa vie religieuse, où tous les événements de famille trouvent leur affectueux écho ; l'instruction par les catéchismes, les sermons et les conférences, appropriés à des auditoires spéciaux, élèvent les esprits au-dessus de la matière et rappellent au travailleur ses destinées éternelles. En même temps, les diverses confréries offrent un aliment aux besoins des âmes. Des fêtes commencées à l'église, et continuées dans les lieux de réunion pour se prolonger ensuite dans les foyers, émeuvent doucement le cœur et l'imagination. Nous les avons multipliées afin de renouveler la joie et l'enthousiasme, si nécessaires aux populations courbées sur un travail monotone et constant.

Ces Notes permettront au lecteur de passer en revue rapidement la multiple organisation qui est résultée de tous ces efforts.

Nous avons appliqué, partout où nous l'avons pu, les règles de *l'Œuvre des Cercles catholiques*

d'Ouvriers (262, boulevard Saint-Germain, à Paris). Nous sommes heureux d'appartenir à cette œuvre. Nous lui devons tous une grande reconnaissance, car elle a produit, sur le terrain social, l'effort le plus considérable de notre temps pour le relèvement de la patrie. Les études qu'elle a conduites hardiment dans un domaine où l'erreur régnait en maîtresse, et l'expérience qui est résultée de ses fondations multiples, nous ont beaucoup servi dans l'établissement de notre Corporation.

Nous appelons *Corporation* l'association religieuse et économique formée entre les familles des patrons et des ouvriers. C'est d'elle que ressortent toutes les institutions, religieuses, économiques et autres. Elle est gouvernée par un Comité qui suscite l'initiative ouvrière. Elle est parfaitement homogène sous le rapport professionnel. L'union des maîtres et des ouvriers y est manifestée par la présence des divers membres de la famille des patrons dans les associations, par la pratique religieuse commune dans la chapelle, et par la participation aux mêmes institutions économiques.

PENSEES

L'égoïsme est une sorte de vampire qui veut nourrir son existence de celle des autres.

Les maux du monde dureront jusqu'à ce que les philosophes deviennent rois, ou jusqu'à ce que les rois deviennent philosophes.

L'homme qui est tout entier à son métier, s'il a du génie, devient un prodige ; s'il n'en a point, une application opiniâtre l'élève au-dessus de la médiocrité.

Si votre ami est de miel, ne le mangez pas tout entier.

Les provisions souffrent quand le chat et la souris vivent en bonne intelligence.

Quand vous êtes enclume prenez patience : quand vous êtes marteau, frappez droit et bien.

Les habits d'emprunt ne tiennent pas chaud.

Les charpentiers font le mal et les maçons sont pendus.

L'ivresse de la jeunesse est plus forte que celle du vin.

De larron à larron il est bien des degrés,
Les petits sont pendus et les grands sont titrés.

Le mourir est commun à la nature, mais le bien mourir est propre aux gens de bien.

Il n'y a pas moyen de contenter ceux qui veulent savoir le pourquoi du pourquoi.

Les hommes sont comme les vins : l'âge aigrit les mauvais et rend meilleurs les bons.

Il faut faire de ces œuvres et de ces actions qui subsistent indépendamment des passions différentes des hommes.

L'exemple des Caton est trop facile à suivre
Lâche qui veut mourir, courageux qui peut vivre.

De voleur à voleur on parle probité
L'injustice en appelle à ses droits légitimes
Mais elle invoque l'équité
Pour elle et non pour ses victimes.

L'on dirait que la fortune ne vaut rien pour la mémoire ; car, on observe souvent que l'homme heureux ne connaît pas seulement le nom de celui qui l'a aidé au commencement de sa carrière.

Compagnons d'arme dans la bataille terrestre, qu'importe à qui va le prix de la victoire ! Si la fortune passe à nos côtés sans nous voir et prodigue ses caresses à d'autres, consolons-nous comme l'ami de Parménion, en disant : Ceux-là sont aussi Alexandre.

L'homme politique est un objet de curiosité pour les uns, de malignité pour les autres ; c'est une chose publique que l'on montre du doigt. Encore, s'il ne s'agissait que de subir l'indiscrétion des oisifs ! Mais dès qu'un homme a eu le malheur de se faire un nom, il appartient à tous : chacun fouille dans sa vie, raconte ses moindres actions, insulte à ses sentiments ; il devient semblable à ces murs que tous les passants souillent d'une injurieuse inscription.

Un poète a dit que la vie est le rêve d'une ombre : il eût mieux fait de la comparer à une nuit de fièvre ! Quelles alternatives d'agitation

et de sommeil ! Que de malaises, de sursauts, de soifs renaissantes ! Quel chaos d'images douloureuses ou confuses ! toujours entre le repos et la veille, on cherche en vain le calme et l'on s'arrête au bord de l'activité. Les deux tiers de l'existence humaine se consomment à hésiter et le dernier tiers à s'en repentir.

— Est-ce bien dans ces dangereux essais, au bout desquels on rencontre l'opulence ou la ruine, que l'homme doit engager ses années de force et de volonté ? Faut-il considérer la vie comme une tâche difficile et continue qui apporte à chaque jour son salaire, ou comme un jeu qui décide de notre avenir en quelques coups ? Pourquoi chercher le danger des chances extrêmes ? dans quel but courir à la richesse par de périlleux chemins ? Est-ce bien sûr que le bonheur soit le prix des éclatantes réussites plutôt que d'une pauvreté sagement acceptée ! Ah, si les hommes savaient quelle petite place il faut pour loger la joie, et combien peu son logement coûte à meubler !

Variétés

— Entendu dans un jardin public :

Une petite fille joue avec un ballon. Tout à coup, elle s'approche de sa mère :

— Maman, ne m'as-tu pas dit que mon frère Georges était au ciel avec les anges ?

— Oui, mon enfant.

La petite fille réfléchit un instant, puis lâche le ballon.

— Il va monter au ciel, dit-elle, et mon petit frère jouera avec.

Les enfants terribles :

M. Prudhomme, en visite chez une dame, fait sauter sur ses genoux, le petit Arthur, bambin de dix ans qui montre de grandes dispositions pour l'équitation.

— Hop, hop, hop ! Ça t'amuse-t-il, mon jeune ami ?

— Oui, monsieur, fait Arthur... mais pas tant que sur un vrai âne !

— Mon Dieu ! que c'est donc difficile de savoir l'âge d'une femme !

On demandait, l'autre jour, à une Parisienne :

— Quel âge a donc la comtesse de B... ?

— L'âge de la comtesse ? Oh ! c'est bien simple. Elle a deux ans de plus que ma sœur...

trois ans de plus que ma cousine Jeanne... et cinq ans de plus que moi !

Concluez... si vous pouvez !

Deux financiers causent de leurs valeurs.

— Mon cher, ces titres-là ne me paraissent pas très catholiques.

— Eh, parbleu ! c'est pour cela que je vais les convertir.

— Une boutade de M. Cléry, le célèbre avocat :

Pendant une de ses plaidoiries un formidable coup de tonnerre ébranla les voûtes du palais et réveilla en sursaut le président qui, suivant son habitude, sommeillait doucement.

— Quel est ce bruit ?

— Ce n'est rien, fit tranquillement le spirituel avocat, c'est M. Gambetta qui plaide à la chambre voisine.

— Dans un restaurant :

— Un garçon sert à un monsieur de Marseille des raisins superbes.

— Voilà monsieur, des primeurs de 1882.

— Té, mon bon, à Marseille, nous avons déjà des primeurs de 1883.

— Définition des miracles :

Un esprit fort de village disait un jour à son curé :

— Moi, d'abord, je ne crois pas aux miracles. Du reste, je ne sais même pas ce que c'est.

— Ah ! répond le curé. Et veux-tu le savoir ?

— Oui.

— Eh bien, retourne-toi !

Le paysan se retourne, et le curé, après lui avoir envoyé un maître coup de pied au bas du dos :

— L'as-tu senti ?

— Oh ! que oui, que je l'ai senti. Eh ben ?

— Eh bien, mon garçon, si tu ne l'avais pas senti... ça serait un miracle !

On fera l'été prochain, à Montréal, l'inauguration d'un monument destiné à rappeler la mémoire de M. de Maisonneuve, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la fondation de Ville-Marie. Ce sera, en même temps le 400^{ème} anniversaire de la découverte de l'Amérique.

ECHOS

L'Union St-Jean-Baptiste de Farnham se propose de célébrer avec beaucoup de magnificence notre fête nationale, les 23 et 24 juin prochain. Toutes les sociétés de bienfaisance et ouvrières du Canada sont déjà invités à y prendre part.

L'Union St-Joseph de Sherbrooke a payé \$124.00 en secours à ses membres malades, pendant le mois de mars.

La France va élever un monument à Nicot, l'introducteur du tabac en Europe. Celui-là aura bien mérité son bronze, surtout aux yeux du fisc ; car le monopole du tabac en France donne un revenu de cinquante millions.

Les opérations de la manufacture de sucre de betteraves se continueront durant la prochaine saison. Le gouvernement provincial accorde une prime de 50 centins par tonne aux cultivateurs du précieux tubercule.

Un professeur de Berne, en Suisse, a observé dans sa pratique médicale 20 familles dont 10 étaient adonnées à l'eau de vie et 10 à la tempérance. Les 10 chefs de famille intempérants ont eu, dans les 11 dernières années 57 enfants, sur lesquels 10 seulement ont vécu et se sont développés normalement.

Les 10 chefs pratiquant la tempérance ont eu 61 enfants dont 47 ont vécu et présentent un développement physique régulier. Ce qui prouve, dirait la sagesse des nations, qu'il faut user des meilleures choses avec sobriété.

D'après le rapport du ministre de l'agriculture, le nombre des immigrants venus au Canada avec l'intention de s'y établir, pendant l'année 1890, est de 75,067. Le nombre des immigrants venus des Etats-Unis l'an dernier est de 2,035.

Afin d'encourager plus efficacement l'immigration au Nord-Ouest, un ordre en conseil a été passé en vertu duquel le gouvernement accorde un bonus de \$10.00 à chaque chef de famille et \$5.00 à tout membre d'une famille âgé de plus de douze ans qui ira s'y établir. Le but de ce bonus est d'engager les immigrants à

se livrer à l'agriculture et de les aider à payer leurs dépenses de voyage d'Europe en Canada.

Le même rapport parle aussi de la visite des fermiers anglais venus au Canada l'automne dernier.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charrues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

L'ABIETINE

Est le meilleur remède connu pour la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, la CONSUMPTION, la GRIPPE, etc.

Prix : 25 cts.

DÉPOT À ST-HYACINTHE

Dispensaire de St Hyacinthe

Dr J. H. L. ST-GERMAIN.

H. N. BERNIER

Poscur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE.

IMPRIMERIE DU Courrier de St-Hyacinthe

No. 60 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

ABONNEMENT :

Édition Semi-Quotidienne, - \$3.00 par année
" Hebdomadaire, 8 p. - \$1.00 "

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais, sur papier de toutes couleurs, tels que

Placards, Programmes, Affiches,

CIRCULAIRES, &c. &c.

Mémoires, Têtes de Comptes, Lettres, Shipping Tags,
Lirres, Pamphlets, Lettres funéraires, Cartes, etc.

Blancs de toutes Sortes

☛ Pour toutes commandes d'impressions, adressez-vous à L'ADMINISTRATION du journal ou à J. A. CADOTTE,

P. O. Boite 167, St-Hyacinthe.

C. ROULLÉAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée !

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Que.

WILLIE BURQUE

Meublier et bourreur

32 et 38—Rue Cascades,—Saint-Hyacinthe

[Ancienne place de J. N. Cadotte.]

Sets de chambre, Sets de salon, Sideboards,
Bureaux, Chaises, Tables, Matelas, etc.

Il se chargera de toutes réparations dans les meubles et il a aussi une boutique pour collectionner les meubles.

Ouvrage à la main garanti. Venez voir et vous serez satisfait.

LEON PALARDY

BOIS DE SCIAGE DE TOUTES DIMENSIONS

Place du Marche a Foïn, Saint-Hyacinthe, Que.

Joseph Morin

Marchand de Chaussures

(EN F. CE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock de printemps.

TOUJOURS EN MAINS :

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes. Et

OSCAR DAMOUREUX

MAISON FONDÉE EN 1888

De Construction en Pierre, Brique et Bois

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises,
Fours, etc.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune."

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

Librairie du Sacre-Coeur

Tapisseries ! Décorations de plafonds ! Bordures !

Nous venons de recevoir directement des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues Cascades et Mondor, St-Hyacinthe.

GROS ET DÉTAIL.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur,

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

À L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

Docteur Eug. St-Jacques

MÉDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

S. BOURGEOIS

Magasin Général

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Épiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POÊLES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrets de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

JOS. DALBEC

SELLIER

Rue Cascades, St-Hyacinthe,

Spécialité Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

“L'ÉCHO”

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBrûre, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.